

Les mineurs d'uranium ont obtenu la révision des grilles de salaires

C'est sur un « constat » que s'est achevé, mardi 20 janvier, au siège du Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.), à Fontenay-aux-Roses, le conflit qui, depuis deux mois, opposait à la direction les mineurs d'uranium de Vendée, du Limousin et du Forez. Commencée à 15 heures la veille, la discussion s'est terminée à 4 heures du matin. Les mineurs présentaient trois revendications principales : l'harmonisation des avantages en nature accordés aux différentes catégories de personnel, le paiement des jours de grève, la révision des grilles de

salaires et des indices appliqués notamment par les Charbonnages de France. Les grévistes n'ont obtenu satisfaction que sur ce dernier point, mais il est d'importance, car le « profil de carrière » des mineurs d'uranium devrait se rapprocher un peu plus de celui des Houillères. A La Crouzille (Haute-Vienne) — la plus importante exploitation de ce type en Europe occidentale, — à 30 kilomètres de Limoges, les grévistes ont voté mardi soir, à main levée, la fin de leur mouvement. Le travail a repris ce mercredi à 5 heures du matin.

Des travailleurs d'élite...

Limoges. — La grève est finie... Le boutefeu Michel Nanot, secrétaire adjoint du syndicat C.G.T. des mineurs d'uranium de La Crouzille, se penche sur l'interphone : « Allo, Louis ? Dis aux camarades qu'ils peuvent remonter... »

Ceux du fond posent une foule de questions, et d'abord, bien sûr, celle-ci : « Alors, on a gagné ? Qu'est-ce qu'on a obtenu ? » Depuis un mois, ils se relayaient par équipes de sept à l'étage 120 pour une occupation symbolique du chantier. Dans une galerie en cul-de-sac servant de magasin, ils avaient installé une table et quelques lits de camp, deux lampes, une cafetière sur un calorifère, et quelques victuailles envoyées par les commerçants du coin.

Le gisement d'uranium de La Crouzille est, à ce jour, le plus important d'Europe. La mine a

De notre envoyé spécial

360 mètres de profondeur ; elle est exploitée jusqu'à 320 mètres. Pour se rendre à l'étage 120, les grévistes ne pouvaient utiliser la cage, immobilisée depuis le début de leur action. Il leur fallait descendre par les « bouches au jour » utilisées pour la circulation d'air. De galerie en galerie, à travers les plaques verticales du terrain uranifère, ils gagnaient ensuite leur refuge, au centre du gisement. Les quatre cent cinquante ouvriers de La Crouzille — plus de trois cents d'entre eux sont syndiqués à la C.G.T. — se souviendront longtemps de cette équipée quasi quotidienne, même si la grève, en fin de compte, n'a payé qu'une partie de leurs peines.

Les mineurs d'uranium ne sont guère qu'un millier à travers la France, mais leur production (650 000 tonnes de minerai par an), qui ne cesse d'augmenter grâce à la mécanisation, revêt évidemment une extrême importance dans le contexte de la crise de l'énergie. Or leur statut est resté curieusement à la traîne. Les salaires accordés par le C.E.A. ne correspondent pas au travail fourni. Un F-5 expérimenté, mineur de fond ayant parfois plus de quinze ans de métier — l'exploitation de La Crouzille a commencé en 1949 — gagne en moyenne 2 500 francs par mois, salaire net, qui comprend les primes de rendement et d'autres forfaits statutaires, telle que l'indemnité de logement, dont le total représente environ 1 000 francs.

Ces primes et ces avantages en nature n'apparaissent d'ailleurs pas dans le calcul des retraites. Encore le plafond des retraites n'est-il atteint qu'après trente ans de métier, dont vingt ans de fosse, et il reste nettement insuffisant en regard des risques et du pénible de la profession.

« Tu comprends, nous disait Louis, électricien de trente-trois ans, l'un des sept occupants du fond, autour de nous il y a dix copains qui meurent chaque année, bien avant qu'ils aient atteint l'âge de la retraite. Il y a le travail épuisant : huit heures par jour, de 5 heures du matin à 13 heures, avec une pause de vingt-cinq minutes pour le casse-croûte. En bas, pas d'eau potable, pas de W.C. Et puis, il y a la radioactivité : mais ça, on n'en parle jamais... »

Le radon, certes, n'est pas aussi dangereux que le grisou. C'est un gaz inodore, qui n'explose pas. Mais il comporte des particules radioactives. On ne peut l'éliminer que par la ventilation des chantiers. Les films de détection ne sont développés et contrôlés qu'une fois par mois.

Travail pénible mais aussi travail polyvalent, qui réclame

des qualifications particulières. « Le directeur de la division minière, M. Avril, nous a dit : « Le mineur d'uranium, c'est un métier d'avenir ; quand vous serez huit cents, votre production d'énergie vaudra celle de quatre-vingts mille mineurs de houille. »

Les mineurs d'uranium critiquent aussi les injustices de la répartition des avantages en nature entre les différentes catégories de personnel : « Pour les ingénieurs, affirme un boutefeu, l'indemnité de logement est tellement élevée qu'on refuse de nous communiquer les chiffres. Le C.E.A. leur dispense le fuel à discrétion : de 15 000 à 20 000 litres par an ; l'électricité gratis, y compris dans leurs résidences secondaires, sans parler des jardiniers et des femmes de ménage « à l'œil ». »

Après une grève de onze jours en octobre 1974, la direction s'était engagée à établir, au plus tard en février 1975, un calendrier destiné à améliorer progressivement le sort des ouvriers. Quelques semaines plus tard, invoquant les retombées de la crise économique, elle renonçait à cette échéance et refusait toute nouvelle discussion.

D'autres mécontentements vinrent se greffer sur ce contentieux, à propos de la mise en place d'une nouvelle grille de salaires et de l'application de certains protocoles d'accord pour les ouvriers d'entretien. A ces revendications catégorielles s'ajoutait enfin la contestation politique des orientations du C.E.A., au lendemain des accords qui le lient à l'unique constructeur de centrales nucléaires en France, la société Framatome.

La grève a éclaté le 12 novembre en Vendée, le 25 à La Crouzille. Elle s'est étendue vers la fin de l'année au Forez et aux ateliers centraux de Limoges. Entretemps les mineurs de La Crouzille décidaient, le 10 décembre, l'occupation de leur entreprise. Deux jours plus tard, ils bloquaient le Capitole en gare d'Ambazac...

A la mairie de Cazès (Haute-Vienne), siège de l'unité minière de La Crouzille, les grévistes ont acclamé, mardi soir, leur victoire, tandis que la direction constatait : « Nos interlocuteurs ont changé. Ils sont devenus plus revendicatifs. Depuis deux ans nous avons embauché beaucoup de jeunes... »

Dans la lutte des mineurs d'uranium, la phase actuelle n'est peut-être qu'une première étape vers de nouvelles revendications. « On nous parle toujours de réhabilitation du travail manuel, conclut l'un d'eux. Nous sommes des mineurs d'élite ? Eh bien ! nous voulons être traités comme tels. »

JEAN BENOIT.

DU VII^e PLAN

réduction du chômage ?

par M. Stoléro, conseiller de M. Giscard d'Estaing, devenu secrétaire d'Etat à la condition des travailleurs manuels, pour rendre plus intéressantes certaines tâches et pour les mieux payer.

Le plein emploi ne peut cependant être qu'un objectif idéal. Il est pratiquement impossible d'espérer retrouver la situation très favorable des années 1973-1974, où le nombre de chômeurs dépassait légèrement quatre cent mille.

M. Giscard d'Estaing a pourtant précisé que les équilibres internes (notamment ceux des prix et des salaires) et externes (balance des paiements) devaient être maintenus ou rétablis. Si donc les

THÈSES DE 7^e PLAN

annuelle en %)

1973	VI ^e Plan	VII ^e Plan (1976-1980)	
	1970-1975	Hypothèse « rose »	Hypothèse « triste »
1	3,8	6,6	5
0,5	6,3	12,8	9,2
1,5	4,7	4,7	4
1	2,9	9,4	5,8
1,7	8	12,6	8,4
1,1	3,8	4,2	3,5

entreprises doivent davantage investir et exporter pour offrir des emplois aux jeunes à la recherche d'un travail, si l'Etat

L. Monde 22/1/1976